

M. LEDDET
Commissaire-enquêteur

Tours , le 1 aout 2023

À

**Monsieur le Préfet de L'Indre
à l'attention de la Direction Départementale des Territoires
Cité administrative Bâtiment B
Boulevard Georges Sand
CS60616
36020 Châteauroux Cedex**

Objet : enquête publique préalable à l'implantation d'une centrale photovoltaïque de 42 ha ,sur la commune de Villegongis ,avec demande de permis de construire ,assortie d'une étude d'impact et avis de l'autorité environnementale,déposée par NEOEN SAS (Dossier TA de Limoges n°E23000040/87 du 23/05/2023)

Remise du Rapport et des Conclusions motivées

Monsieur le Préfet,

Suite à l'enquête publique unique menée du 12 juin au 12 juillet 2023, vous voudrez bien trouver ci-joint mon rapport et ses conclusions motivées ,concernant le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque de 42 ha ,sur la commune de Villegongis ,avec demande de permis de construire ,assortie d'une étude d'impact et avis de l'autorité environnementale,déposée par NEOEN SAS

Réglementairement, les ouvrages de production d'électricité ,à partir de l'énergie solaire installés au sol avec une puissance supérieure à 250 KWc,sont en effet soumis ,au titre du code de l'environnement (Article R122-2), à une évaluation environnementale avec étude d'impact et enquête publique .

A l'issue de l'Enquête requise, mes conclusions motivées m'amènent à émettre **un AVIS FAVORABLE au projet d'implantation de parc photovoltaïque à Villegongis par NEOEN SAS**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

M. LEDDET
Commissaire-enquêteur

Martin LEDDET
Commissaire-Enquêteur

PJ : 1 Rapport et Conclusions du Commissaire enquêteur et registre des observations

Requ 6 - 1 AOUT 2023

Le Chef d'unité
Application du Droit des Sols

François BOITIER
F. Boitier